



# Un budget sous tutelle de l'État et pénalisé par la Communauté urbaine

PAR LE MAIRE DE CABESTANY

**L**e mois de mars est traditionnellement réservé à la préparation du budget pour l'année en cours et à son vote.

Depuis une dizaine d'années, les difficultés s'accumulent, d'abord sous le quinquennat Sarkozy par un gel des dotations, ce qui était déjà une attaque contre les moyens octroyés aux communes, l'inflation n'étant même pas compensée. Puis sous Hollande, avec la baisse drastique de la dotation globale de fonctionnement. Aujourd'hui, c'est la moitié de ce qui nous était versé en 2014.

S'ajoutent pour ce budget les contraintes fixées par le Gouvernement, augmentation des dépenses de fonctionnement limitée à 1,2% de l'année précédente, inflation comprise, maîtrise de la dette avec une capacité de remboursement sous les douze ans. Pour nous, cette dernière contrainte n'en est pas une puisque nos capacités de remboursement sont d'environ 9 ans.

Mais limiter une commune en pleine expansion à plus 1,2% est une très grosse difficulté. C'est remettre en cause le fonctionnement de nombreux services offerts aux habitants.

Le budget 2018 présenté et voté est caractérisé par le maintien de tous les services grâce à une gestion très rigoureuse et en limitant les investissements.

La baisse de nos recettes est aussi liée à notre intégration forcée dans l'agglomération : en effet, toute la dynamique de notre développement est confisquée par la communauté urbaine.

Le total des pertes cumulées État/Communauté urbaine représente 6 millions d'euros, presque la moitié de notre budget de fonctionnement (13 millions). En clair, si l'État et la Communauté urbaine ne nous fonctionnaient pas, notre budget serait 50% plus élevé et nous permettrait de satisfaire au plus près les demandes nécessaires au développement des services, des

activités municipales et des investissements nouveaux, et d'être aussi plus attentifs aux besoins associatifs.

Une autre menace pèse sur ce budget et ceux à venir. C'est le rapport accablant de la Chambre régionale des comptes sur la Communauté urbaine, avec un endettement du double de la moyenne de toutes les autres communautés urbaines, plus de 800 euros par habitant. Dette

que chaque contribuable de Cabestany paye, même si elle est en partie le résultat de la gestion défailillante précédant notre intégration forcée dans l'agglomération.

Un rapport accablant sur le mode de gestion, apparemment des marchés passés en dehors de toute réglementation légale, des dépenses liées à des compétences que l'agglomération puis la Communauté

urbaine ne devaient pas assumer.

Une des premières conséquences, c'est le doublement de la Taxe foncière de la Communauté urbaine. C'est très certainement aussi la diminution de crédits pour les investissements liés aux compétences (eau, assainissement, voiries, etc.).

Une gouvernance de la Communauté urbaine qui, très certainement, ne se pliera pas aux recommandations de la Chambre régionale des comptes et fera supporter les conséquences à ceux qui seront élus en 2020.

C'est dans ce contexte très difficile que nous avons préparé et voté un budget communal qui maintient tous nos acquis et un programme d'investissements qui va améliorer la qualité de vie de tous les cabestanyens et cabestanyennes. Lors des réunions de quartier, nous reviendrons dans le détail sur l'ensemble de nos préoccupations, et nous préparons aussi, ensemble, la riposte aux mauvais coups.

« (...) maintien de tous les services grâce à une gestion très rigoureuse et en limitant les investissements »

Jean VILA

Maire de Cabestany,  
Conseiller communautaire



# Budget 2018

## Défendre les services à la population malgré les incertitudes

**A**

près quatre années de baisses successives des dotations, nous entrons dans une nouvelle étape de la politique budgétaire nationale, qui remet en cause fondamentalement l'autonomie financière des collectivités et le principe constitutionnel de décentralisation.

L'État met ainsi sous tutelle les collectivités. Les nouvelles règles du gouvernement ont fixé un objectif de réduction des dépenses des collectivités territoriales à hauteur de 13 milliards d'euros sur les 5 prochaines années.

Ce faisant, le seul résultat auquel l'État parviendra sera une nouvelle baisse de l'investissement des collectivités qui représente 70 % de l'investissement public. Conséquences à Cabestany, la municipalité a choisi d'échelonner ses investissements sur plusieurs années.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, le choix qui s'impose consiste à les baisser en ne diminuant pas, pour l'instant, le service à l'utilisateur. Mais jusqu'à quand sera-t-il possible d'assurer le rôle de service public de proximité ?

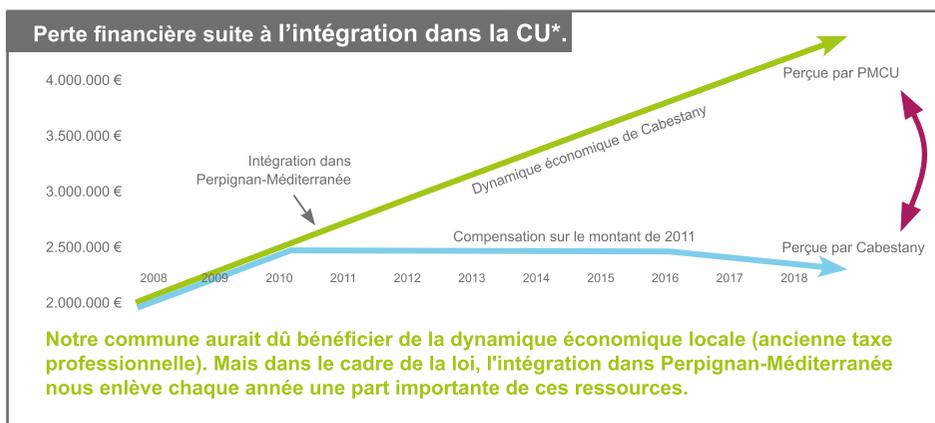
Pour les compétences qui ont été transférées à la Communauté urbaine (qui accuse 560 millions d'euros de dette et des rapports alarmants de la Chambre régionale des comptes), cela va se traduire très certainement par des coupes sombres dans l'investissement et le fonctionnement dont les répercussions seront pesantes sur les 36 communes. C'est aussi l'annonce du doublement de la fiscalité de Perpignan-Méditerranée sur le foncier bâti.

Ce dossier revient sur les baisses de ressources de notre collectivité (p.10), sur les traits saillants du budget de 2018 (p.11) et sur les investissements programmés (p.12).

# Des ressources pour la commune qui s'amoindrissent



Cabestany subit doublement la perte de la dynamique économique depuis l'intégration dans l'agglomération (en 2011) et les désengagements de l'État (depuis 2014). Dans les deux cas, les règles ont changé et impactent lourdement les ressources communales. Une réalité qui a conduit à une baisse des dépenses et une augmentation raisonnée de la fiscalité des ménages.



**Dynamique économique locale**  
 Pertes cumulées depuis 2011 (estimation) : **4,2 millions d'€.**



Concernant les dotations de l'État et pour bien comprendre le manque à gagner pour le budget de Cabestany, nous avons additionné les pertes cumulées si nous étions restés à la dotations de 2013. Ce simple calcul permet de dire qu'avec ce changement des règles du jeu par l'État, ce sont 2,4 millions d'€ de moins pour la commune et ses habitants.

**Dotations de l'État**  
 Pertes cumulées depuis 2013 : **2,4 millions d'€.**

**Impôts locaux**  
 Sur 100 euros que vous versez

Cabestany **40 €**  
 Département **35 €**  
 Communauté Urbaine **25 €**



# Le budget

## Dans le détail



# La capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la commune est de 9 ans alors que l'État demande aux communes de se restreindre à un désendettement maximum de 12 ans. À titre de comparaison, Perpignan-Méditerranée affiche un désendettement à presque 16 ans.

La volonté est de maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes pour dégager une capacité d'autofinancement.

La dette/habitant est à Cabestany de 93 €.

À noter que les Cabestanyens sont également concernés par la dette par habitant de la Communauté urbaine dont ils ne sont nullement responsables.

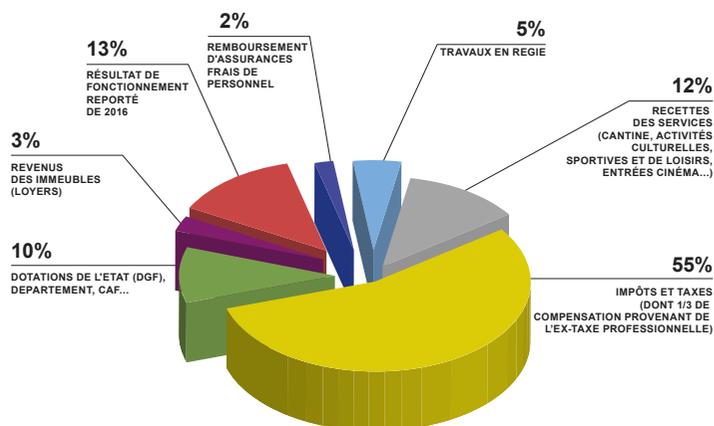
Elle représente 824 €/habitant soit plus du double de la moyenne nationale de 400 €/habitant.

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la commune dépendent essentiellement des impôts et taxes (55%), de votre participation financière aux diverses activités municipales (12%) et des dotations de l'État (10%).

Il est à noter que les dotations de l'État (qui sont une partie de vos impôts que l'État reverse et les remboursements pour des missions transférées aux communes) représentaient 16% de nos recettes en 2012 pour 10% en 2017.

Les recettes des services dépassent aujourd'hui la part des dotations de l'État.



## Un effort particulier sur les dépenses

En 2017, le prévisionnel des dépenses en fonctionnement voté par la commune était de 13 millions d'euros. Malgré le contexte, celui-ci reste stable pour 2018 (avec une masse salariale stable également).

## La hausse de la fiscalité ne couvre pas la baisse des dotations

Pour maintenir la qualité et le nombre des services qu'offre la Commune à sa population, une augmentation de 2,5% des taux de la commune a été votée par le Conseil municipal, soit 105.000 € de recettes supplémentaires.

## Baisse des investissements

En raison de la baisse des dotations, les investissements sont étalés sur plusieurs années avec un budget prévisionnel cette année de 5.868.149 €.

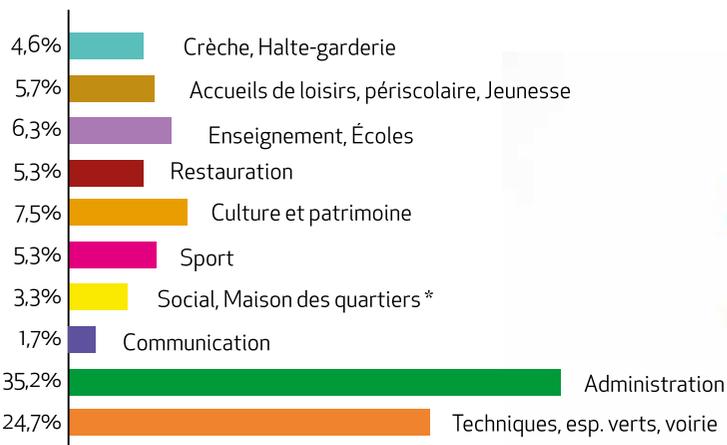
Cabestany maintient néanmoins un niveau d'investissement réel de 303 €/habitant (2017) contre 265 €/habitant pour les communes de la même strate.

## Les dépenses de fonctionnement

### En chiffres

13.424.123 € prévus en dépenses de fonctionnement.

### BUDGET PRIMITIF 2018 : DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.



(\* ) 10% avec le CCAS et les aides à domicile

## Subventions aux associations

En 2018, après plusieurs années de baisse, la volonté municipale est de garder l'enveloppe globale allouée aux associations de la commune.

### En chiffres

5.868.149 € de dépenses d'investissement prévues pour 2018.



# Projets en cours ou à venir :

Les montants sont TTC, hors récupération de TVA et hors subventions



## Voirie

Depuis les derniers transferts de compétences, l'entretien de la totalité des voies des 36 communes est sous la responsabilité de la Communauté urbaine.

À ce propos, il nous a été annoncé le report à 2019 de l'aménagement de l'Avenue F. Mitterrand, nous précisant par ailleurs que la Communauté urbaine ne pourrait probablement pas financer la totalité de cette réalisation.

Il faudra rester très vigilants pour que les opérations programmées soient bien réalisées.



## Réunions de quartiers

Les réunions organisées dans chaque quartier de la ville permettent de s'écouter et de construire les projets en prenant l'avis et les propositions des habitants.

Venez-y nombreux, ces espaces sont les vôtres.



## Cantine des écoles Buffon et Chaplin

Fin et solde des travaux commencés en 2017 :  
780.000 €



## Bibliothèque

Deuxième tranche de travaux de rénovation comprenant le remplacement du sol et les peintures réalisés en régie : 51.000 €



## Mise en accessibilité

Mise en place normative dans les ERP (Établissements Recevant du Public)

Écoles : 144.000 €

Bâtiments : 30.000 €

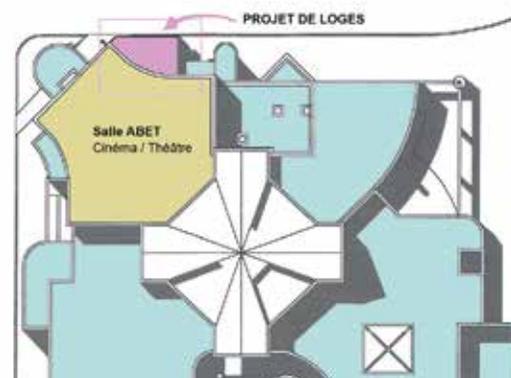
Commerces du Moulinas (rampe d'accessibilité) : 19.200 €

## Informatique dans les écoles

Acquisition de matériels et d'équipements :  
25.500 €

## Véhicules de service

Acquisition de véhicules d'occasion : 35.000 €



## Loges Théâtre

Création de loges d'artistes pour la salle Abet au Centre culturel Jean Ferrat : 300.000 €



## Arrosage

Installation d'un nouveau surpresseur à la Germanor pour améliorer l'arrosage et permettre des économies d'eau : 99.000 €

## Cimetière

Agrandissement du colombarium : 27.000 €

## Cyberespace

Acquisition d'une imprimante 3D, d'une tablette graphique et d'un ordinateur : 2.000 €



## Salle Carrère

Aménagement de l'étage pour l'accueil des associations et mise en accessibilité du bâtiment (ascenseur) : 156.000 €